Ecole Marc Mouclier Le 10/03/2017

18 rue de la gendarmerie

16140 AIGRE

Compte rendu du conseil d’école du

Vendredi 10 Février 2017

**Membres du Conseil des Écoles invités :**

Mme Etcheverry, Inspectrice de l’Éducation Nationale, circonscription Angoulême Nord, excusée.

Mme Guillonneau, DDEN.

Mmes Vollette, Papillaud, Jamonneau, Lafond, Lassoudière (représentantes des parents d’élèves), M. Bonabas (représentant des parents d’élèves)

M Ayrault (maire d’Aigre), Mme Basset (maire adjointe d’Aigre), Mr Bonnet (Maire de Saint-Fraigne), Mme Doumet (conseillère municipale à Ebréon), Mme Fouillet (conseillère municipale à Villejésus), Mme Lachaise (conseillère municipale à Mons), Mme Baillargeau (coordinatrice des TAP et représentante d’Oradour), Mlle Lachaise (Emploi de vie scolaire à l’école élémentaire).

Mme Coussot (directrice), Mmes Penouty, Devezeaud, Poupelin, La Goute (enseignantes).

La séance est ouverte à 18h00 par Mme COUSSOT présidente de séance.

Mlle Lachaise est secrétaire.

Un compte rendu détaillé sera adressé à chaque membre du conseil d’école et un exemplaire sera affiché sous le préau de l'école.

**ORDRE DU JOUR :**

* Projet d’école :
	+ Ouverture culturelle et scientifique :
		- Jardinage, Recyclage, énergie renouvelable
			* Découvrir et maitriser un lexique spécifique.
			* Construire un socle culturel commun.
			* S’engager dans un projet scientifique.
			* Verbaliser autour des projets pour consolider les structures langagières et réinvestir à bon escient le lexique.
			* Développer une conscience éco citoyenne.
		- Chante école :
			* Coopérer avec ses pairs.
			* Acquérir une autonomie cognitive : Mémorisation.
			* Aboutir à une production collective.
			* Créer du lien entre école et parents.
* Rencontre sportive, piscine, classe découverte, spectacles.
* Questions des représentants des parents d’élèves et élus

Autres points :

* Sécurité
* Prévisions d’effectifs et modalités d’inscription
* Point de la municipalité :
	+ Bilan du temps périscolaire.
* **Projet d’école et sorties scolaires**
	+ Les CM1-CM2 ont eu une sortie sur le site de Valoparc, site de valorisation des sacs noirs, le 17 janvier 2017 à Sainte-Sévère organisée par Calitom. Dans la continuité de cette sortie, 3 interventions sont prévues avec Charente nature pour sensibiliser les enfants au tri des déchets ; l’une d’entre elle a déjà eu lieu.

		- * Ces interventions sont aussi pour les CE2-CM1 qui eux, iront visiter le site d’Atrion le mardi 13 juin 2017 à Mornac qui concerne cette fois le tri des papiers et des emballages recyclables issus de la collecte sélective des ménages. A l’issue de ce projet, sera également organisée par Calitom un jeu de piste et un spectacle l’après-midi. Cette journée sera l’occasion de faire un concours : Faire un pique-nique avec le moins de déchets possibles.
			* Les CP et CE1 ont commencé depuis le 13 février 2017 un projet de jardin en lasagnes dans la cours de l’école. Ce projet se fait avec l’aide des « Compagnons du végétal » qui effectueront 3 interventions dans l’école pour aider les élèves à cultiver ce jardin. Le jardin en lasagnes consiste à empiler des couches successives de matières organiques en terminant par du compost. Les prochaines interventions des « compagnons du végétal » seront en avril et en juin. Pour pouvoir observer la nature et son évolution les classes iront aussi dans le parc des Charmilles. Cela va permettre aux élèves d’apprendre à travailler ensemble, et s’engager dans un projet sur le long terme car l’objectif est aussi que ce jardin perdure au fil des ans et soit continué par les prochaines classes.

 Suite à ce projet, il est envisagé de faire une grainothèque au sein de l’école pour entreposer les différentes graines récoltées grâce au jardin en lasagnes.

* **Rencontre sportive, piscine, classe découverte, spectacles**.
* La Classe de CE2-CM1 a fait une première rencontre de gymnastique avec l’école de Verdille le 16 janvier 2017 dans le gymnase d’Aigre, et celle de CM1-CM2 à fait également une rencontre de gymnastique mais avec l’école de Luxé le 9 janvier 2017.
* Concernant les CP et CE1, les séances à la piscine continuent, sur les 12 séances, il en reste 3. Les élèves font beaucoup de progrès, le groupe est très bon. Mais 2 séances ont été annulées à cause d’un manque d’accompagnants, il y a seulement deux parents d’élèves qui étaient présents tout au long de la période ce qui est insuffisant.
* En revanche, pour la classe découverte du Chambon au mois de mars, il y a assez d’accompagnants, il ne reste plus que les fiches sanitaires à remplir. Seulement 3 élèves n’y vont pas.
* Le 6 février les élèves ont pu assister au spectacle « Des rêves dans le sable » à la Canopée de Ruffec qui était une histoire dessinée dans le sable, retransmis sur un écran avec une bande son. Ce spectacle a beaucoup plu aux enfants, qui se sont très bien exprimés par la suite en production d’écrit.
* Un autre spectacle pour chaque classe est prévu en Mars à Angoulême cette fois.
* Une autre sortie est également prévue pour les CE2-CM1 à la bibliothèque de Tusson pour rencontrer un auteur, mais on ne sait pas encore lequel.
* **Questions des représentants des parents d’élèves et élus**
* Où en est le projet avec la maison de retraite des Tilleul ?
Ce projet évoqué au dernier conseil d’école est actuellement en attente par manque de temps mais il n’est pas annulé.
* Rumeurs concernant la classe de grande section qui viendrait en école primaire et de la classe des CM2 qui iraient au collège :

Ce ne sont que des rumeurs, les grandes sections restent des élèves de maternelle et resteront donc dans l’école maternelle, il en est de même avec les élèves de CM2.

* Il y aura un nouveau maître à mi-temps, un maître surnuméraire qui pourra intervenir dans toutes les classes mais prioritairement en cycle 2, cela permettra d’établir des décloisonnement inter classe, d’avoir un regard extérieur sur les classes et les élèves…
* **Sécurité**

Une réunion sur la sécurité est prévue le 6 avril 2017 pour tout le personnel encadrant de l’école, enseignants comme employés communaux. Le but étant de connaitre les attitudes à adopter en cas d’incendie, ou d’intrusion et de connaitre le PPMS (plan de mise en sureté). Cette réunion se fera avec la gendarmerie et des pompiers. A l’issue de cette réunion sera proposé un scénario. Ce dernier sera choisi et étudié par tous les membres participant à cette réunion. Un retour sera fait après l’exercice effectué.

* **Prévisions d’effectifs et modalités d’inscription**

Les effectifs de l’école pour l’année prochaine s’annoncent constants :

* 17 CP
* 21 CE1
* 17 CE2
* 15 CM1
* 15 CM2

Soit un total de 85 élèves pour l’année 2017-2018. Mais il est possible que ce nombre augmente avec la suppression de certaines écoles proches.

 Les inscriptions commenceront à partir du mardi 9 mai 2017.

* **Point de la municipalité : Bilan du temps périscolaire.**
* Nous avons eu la surprise de recevoir quelques réponses aux lettres envoyées aux militaires pendant la période de noël ce qui a fait plaisir aux élèves. Ils ont également reçu une carte de remerciements de l’association Solidarité Défense qui s’est chargée de transmettre les lettres aux militaires.
* Pour cette période les élèves de CP et CE1 ont participé à un concours organisé par canson, le but étant de faire avec un dessin avec le thème « mon anniversaire au cirque ». Les votes pour les dessins vont se faire par Facebook pour faire une première sélection, puis un jury décidera des gagnants. Il y aura un lot pour chaque école participante.
Cette période étant sur le thème du cirque, nous avions loué une malle de cirque, les élèves de CP et CE1 ont donc pu apprendre à jongler avec des balles, des cerceaux mais aussi à faire tourner des assiettes chinoises.
* L’aide aux devoirs continu le lundi pour les CE1 et le jeudi pour les CP avec Georgette Clergeau, Bernadette Caillaud, Patricia Rochette et Nathalie Boudinel.
* Pour les CE2-CM1, un groupe était en activité théâtre, l’autre en atelier philatélie avec des jeux autour du timbre.
* Pour les CM1-CM2, les uns avaient un atelier de découverte de l’Afrique avec Josette Guillonneau, les autres un atelier d’arts plastiques avec Maryse Santo-Thomas et Jacqueline Perrain.
* Pour l’étude surveillée des CE2, CM1 et CM2 on demande désormais aux enfants de commencer par sortir leurs devoirs et de regarder ce qu’ils ont à faire avant de prendre tout de suite un jeu, pour certains élèves cela fonctionne, ils font leurs devoirs avant de jouer.
* Le groupe des CE2-CM1 qui travaille sur le journal avec Corinne Baillargeau a pu découvrir une autre culture et un autre mode de vie avec les gens du voyage, ils ont pu rencontrer un grand-père le 10 février qui a répondu à leurs questions sur sa vie d’avant et de maintenant, et sur son mode de vie en caravane. D’autres activités sont prévues pour les autres périodes sur comment ils font un panier d’osier par exemple ou sur le thème de la musique.
* Pour les prochaines périodes, les mêmes activités sont prévues mais avec des groupes différents.
* Petit rappel concernant le fonctionnement des points rouges : des avertissements oraux sont d’abord donnés par l’animateur à l’élève, symbolisés par des points rouges sur la fiche de présence. Au bout de 3 avertissements, il y a un mot de la mairie collé dans le cahier vert pour avertir les parents. S’il y a un 4ème point rouge, c’est un courrier recommandé qui est envoyé à la famille pour prendre un rendez-vous avec la mairie, qui essaiera avec les parents de trouver des solutions pour améliorer le comportement de l’élève en temps périscolaire. Si le comportement ne s’améliore pas, c’est une exclusion temporaire voire définitive des TAP qui peut être envisagée.
Nous vous rappelons que les points rouges ne sont pas remis à zéro à la fin d’une période, ils sont mis pour l’année entière.
Beaucoup de points rouges ont été distribué cette période notamment à cause d’un manque de respect des élèves, de chahut, d’impertinence. 2 élèves ont atteint les 4 points rouges et ont eu un rendez-vous avec la mairie.
Des parents ont été surpris de recevoir un avertissement de la mairie au bout de 3 points rouges car les enfants ne les prévenaient pas quand ils en avaient ; c’est pour cela qu’à partir du mois de mars, à chaque nouveau point rouge, un mot sera écrit dans le cahier vert pour avertir les parents.

- Nous vous rappelons qu’il y a une boite aux lettres sur la porte de l’école côté rue du temple pour poser des questions générales sur l’école, ou nous dire vos remarques, vos idées, qui est relevée tous les vendredis. Aucun mot n’a été relevé jusqu’à présent.

- Nous vous demandons aussi de faire attention à la barrière dans la rue du temple qui est très souvent cassée car des enfants s’assoient dessus.

Mme Coussot remercie les membres du Conseil d’École et lève la séance à 19H45.